

Conseil départemental

RAPPORT N° 17.25

COMPTE ADMINISTRATIF 2016 DE LA RÉGIE THD SEINE

COMMISSION : FINANCES

DIRECTION GENERALE DES SERVICES – PÔLE RESSOURCES HUMAINES ET
FINANCIÈRES

Direction : Finances

DEPARTEMENT DES HAUTS DE SEINE

CONSEIL DEPARTEMENTAL

COMPTE ADMINISTRATIF 2016 DE LA RÉGIE THD SEINE

RAPPORT N° 17.25

Mes chers Collègues,

L'objet de ce rapport est de soumettre au vote de l'Assemblée le projet de compte administratif pour l'exercice 2016 du budget annexe de la régie départementale THD Seine.

Les résultats du compte administratif 2016 s'établissent ainsi :

- les dépenses d'exploitation se sont élevées à 10,76 M€ et les recettes représentent 5,39 M€. Le solde d'exécution de la section de fonctionnement affiche donc un déficit de 5,37 M€. Les restes à réaliser sont nuls. Après prise en compte de l'excédent 2015, le déficit cumulé de la section d'exploitation représente ainsi un déficit de 0,1 M€ ;
- les dépenses d'investissement ont été réalisées à hauteur de 3,92 M€ et les recettes d'investissement représentent 8,09 M€. Le solde d'exécution de la section d'investissement affiche donc un excédent de 4,17 M€. Les restes à réaliser sont nuls. La section d'investissement est donc en excédent cumulé de 4,16 M€.

Après une présentation des différentes dépenses et recettes de la section d'exploitation (I), les dépenses et recettes de la section d'investissement seront développées (II).

I. SECTION D'EXPLOITATION

A. DEPENSES

En 2016, les dépenses d'exploitation se sont établies à 10,76 M€, soit un taux de réalisation de 98 % des crédits de paiements ouverts.

Les principaux postes de dépenses de la section d'exploitation ont été les suivants :

- 1 176 k€ au titre de l'exploitation et de la maintenance du réseau vertical (dont 846 k€ au titre de l'exploitation et de l'interface avec les usagers- opérateurs commerciaux pour leur permettre d'installer des prises optiques dans les logements, et 325 k€ pour les interventions et réparations sur le réseau) ;
- 659 k€ au titre de la maintenance du réseau horizontal (dont 411 k€ au titre de l'exploitation et l'interface avec les usagers - opérateurs commerciaux et 231 k€ pour l'entretien des sites techniques et de l'environnement tertiaire – climatisation, électricité, ...) ;
- 347 k€ au titre des moyens généraux (notamment la location des bâtiments accueillant les sites techniques du réseau et la location d'une partie du génie civil d'Orange, la situation contractuelle pour l'ensemble du réseau aval des PM Extérieur ayant pu être régularisée en 2016) ;
- 588 k€ au titre du remboursement des charges de personnel au budget principal ;

- 7 985 k€ liés aux dotations aux amortissements au titre des années 2015 (6 mois) et 2016. En effet, les amortissements au titre de l'exercice 2015, estimés à 2,8 M€, n'avaient pas pu être constatés, le Département ne disposant pas alors de l'ensemble des informations nécessaires au calcul de la dotation, telle que la valeur nette comptable des biens de retour. Les crédits nécessaires avaient donc été votés au budget primitif 2016 afin de permettre une régularisation a posteriori pour les 18 premiers mois d'activité de la régie.

B. RECETTES

Les recettes de la section d'exploitation s'élèvent à 5,39 M€ en 2016, soit un taux de réalisation de 88 %.

Les recettes d'exploitation se déclinent principalement comme suit :

- 3 811 k€ ont été perçus au titre du droit d'usage des Prises Terminales Optiques (la régie construit les PTO sur demande des opérateurs commerciaux et les commercialise sur une base d'un droit d'usage – IRU / indefeasible right of use).
- 1 296 k€ ont été perçus au titre des autres prestations de services (hébergement et locations de liens dédiés) effectuées pour les opérateurs.

C. SOLDE DE LA SECTION D'EXPLOITATION 2016

Le solde d'exécution de la section d'exploitation pour l'exercice 2016 est en déficit de 5,37 M€ avant la prise en compte des résultats de l'exercice antérieur.

On obtient ainsi un déficit cumulé de la section d'exploitation de 0,1 M€.

Je vous propose de reporter ce résultat cumulé sur le compte 002 intitulé « résultat d'exploitation reporté ».

II. SECTION D'INVESTISSEMENT

A. DEPENSES

Les dépenses de la section d'investissement s'élèvent en 2016 à 3,92 M€, soit un taux de réalisation de 47,3%.

Les dépenses d'investissement se déclinent principalement comme suit :

- 3 807 k€ au titre de la construction des Prises Terminales Optiques (PTO) sur demande des opérateurs commerciaux contre des crédits ouverts de 5 363 k€. Cet écart de réalisation est lié au décalage de facturation de la part des opérateurs assurant la sous-traitance pour la construction des PTO.

- 108 k€ sur le réseau horizontal contre des crédits ouverts de 2 897 k€. Cet écart de réalisation est lié au délai de latence pour la mise en route des travaux de raccordement non effectués par l'ancien délégataire Sequalum.

B. RECETTES

Les recettes de la section d'investissement se sont élevées à 8,09 M€, soit un taux de réalisation de 97,8%, et sont constituées quasi exclusivement de la dotation aux amortissements. Une recette de 90 k€ a été également perçue au titre des remboursements de dévoiement.

C. SOLDE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT 2016

Le solde d'exécution de la section d'investissement pour l'exercice 2016 est en excédent de 4,17 M€ avant la prise en compte des résultats de l'exercice antérieur.

L'excédent cumulé de la section d'investissement s'élève ainsi à 4,16 M€.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil départemental

Signé

Patrick Devedjian